

ATS  
NB



NB  
ASW

## Carte Stratégique 2017-2022

### Notre vision

La vision de l'ATS NB est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

### Notre mission

L'ATS NB est une association qui protège la population et qui favorise l'excellence dans l'exercice de la profession de travailleur social.

### Nos valeurs

Le code de déontologie (de 2007) de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATS NB) définit les valeurs de base suivantes :

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes et poursuite de la justice sociale
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession
- Diversité

## Participation des Membres

### Renforcement du sentiment d'appartenance

- offre par l'ATS NB de services de perfectionnement professionnel et d'orientation;
- offre par l'ATS NB d'occasions pour les membres d'apporter une contribution utile;
- mise en oeuvre par l'ATS NB de réseaux spécialisés de membres.

### Amélioration de la communication

- consultation des membres de l'ATS NB concernant la communication;
- mise en oeuvre par l'ATS NB d'une stratégie détaillée de communication;
- expérience positive des membres de l'ATS NB en matière de services à la clientèle.

### Amélioration de la participation

- consultation des membres de l'ATS NB sur les types de participation auxquels ils attachent de l'importance;
- mise en oeuvre par l'ATS NB des types d'activités de participation auxquels les membres attachent de l'importance;
- examen des activités de participation pour évaluer leur efficacité.

## Promotion de la Profession

### Amélioration de l'image de la profession

- un comité de la promotion de la profession par l'ATS NB sera mise en oeuvre;
- utilisation par l'ATS NB de la couverture médiatique pour promouvoir une image positive de la profession de travailleur social;
- rôle de chef de file de l'ATS NB dans les débats sur la justice sociale et les enjeux de la société;
- campagne publique de l'ATS NB faisant la promotion de la profession de travailleur social.

### Amélioration de la formation

- offre par l'ATS NB de formations sur mesure sur la profession de travailleur social à des auditoires ciblés;
- utilisation par l'ATS NB de diverses technologies pour éduquer les autres sur la profession de travailleur social.

### Développement des partenariats

- mise en évidence par l'ATS NB des partenariats les plus utiles à mettre en place en vue d'assurer la promotion de la profession.

## Protection du Grand Public

### Responsabilisation

- réexamen des politiques, des procédures et des lignes directrices pour vérifier leur pertinence;
- mise en évidence par l'ATS NB des processus les plus utiles pour régler l'entrée dans la profession qui inclues une considération de l'examen ASWB.

### Transparence

- renforcement de la visibilité des informations sur le statut de travailleur social immatriculé et sur les processus disciplinaires aux yeux du grand public;
- offre par l'ATS NB de formations sur mesure sur le processus disciplinaire.

### Accessibilité

- garanties fournies par l'ATS NB que le processus d'immatriculation et les informations sur l'état des demandes sont faciles à trouver;
- garanties fournies par l'ATS NB que les ressources sur le processus disciplinaire et le rôle de l'ATS NB sont disponibles dans un langage simple et sous de nombreux formats différents;
- élargissement du format pour les plaintes auprès de l'ATS NB.

## Governance and Resources

### Responsabilisation

- utilisation efficace et pertinente des ressources budgétaires de l'ATS NB;
- mise à jour du manuel et de la formation pour le conseil d'administration de l'ATS NB;
- mise à jour du manuel des politiques et des procédures de l'ATS NB.

### Viabilité

- préservation par l'ATS NB du savoir organisationnel en constituant des documents sur les processus et en officialisant les politiques;
- correspondance entre les cotisations et les frais de fonctionnement;
- utilisation par l'ATS NB de ses partenariats pour obtenir des fonds de sources autres que les cotisations;
- utilisation par l'ATS NB des technologies actuelles pour rester pertinente et accessible et pour réduire les coûts.

### Structure organisationnelle et fonctions

- modernisation de la loi, des règlements administratifs et des autres politiques et procédures.

### Développement d'une culture d'amélioration en continu

- développement par l'ATS NB d'une culture d'innovation, de souplesse et de développement des capacités d'adaptation;
- introduction par l'ATS NB d'un mécanisme pour évaluer toutes les activités de l'association;
- analyse de la situation effectuée par un cabinet externe.